

30 BANDAGES A RESSORTS. Les *bandages mécaniques* dans lesquels on utilise la force compressive de ressorts en acier sont très-nombreux. Beaucoup de ces appareils ne méritent cependant pas le nom de *bandages*; tels sont principalement les appareils employés dans le traitement orthopédique pour le redressement des difformités (v. ORTHOPÉDIE); tels sont encore les *bandages herniaires* ou *brayers*, qui sont appliqués à la contention des hernies de l'abdomen et dont nous nous occuperons dans un autre article (v. BRAYER, HERNIE); tels sont enfin les appareils employés à exercer une compression sur le trajet des artères ou autour d'un membre, dans le but d'arrêter une hémorragie. La dénomination de *bandage* ne saurait leur être attribuée que par une extension mal justifiée; le nom d'appareils de compression doit, à plus juste titre, leur être réservé. V. COMPRESSION.

— Art vétér. On appelle *bandages* des morceaux de flanelle de 4 à 6 m. de longueur, sur 0 m. 10 à 0 m. 15 c. de largeur, munis d'attaches à une extrémité, que l'on applique sur les membres des chevaux, dans le but de conserver aux rayons inférieurs de ces membres toute leur intégrité, et de prolonger, par conséquent, la durée des services d'animaux d'un prix élevé. Pour appliquer ces *bandages*, on commence par faire deux plis autour du paturon contre le sabot, et en montant on contourne le reste en spirale autour du membre. Chaque pli nouveau doit recouvrir le bord du précédent jusqu'au genou ou jusqu'au jarret, sans dépasser ces parties, dont les mouvements seraient gênés par le *bandage*. La surface recouverte par la bande doit être également pressée dans toute son étendue. Pour que cette pression soit convenable, il faut qu'on puisse passer le doigt entre la flanelle et la peau. On fixe la bande sous le genou au moyen des attaches qu'elle porte. Quand les jambes sont humides ou froides, on met les bandes à l'état sec. Alors elles absorbent l'humidité et conservent la chaleur naturelle. On enlève ces bandes dès que les membres sont séchés, et avec les mains on fait une friction sur les parties. Les bandes sèches ne doivent être que médiocrement serrées; trop serrées, elles retiennent moins la chaleur. Les *bandages* sont plus rarement appliqués à l'état mouillé. Cependant les Anglais, qui leur accordent la préférence, disent qu'ils conservent la chaleur, réduisent ou préviennent les engorgements des membres et combattent l'inflammation qui tend à se manifester après de grandes fatigues. Donc, chez les chevaux sujets à souffrir des tendons des extrémités, ces *bandages* doivent être appliqués après un travail violent. On plonge les bandes de flanelle dans l'eau tiède ou dans des décoctions émoullientes, et l'on en serre les plis, plus qu'à l'état sec. La chaleur et l'humidité se conservent assez longtemps pour calmer ou prévenir la souffrance des membres. Les chevaux qui se couchent avec les *bandages* doivent les conserver pendant la nuit; mais il faut que les bandes restent humides. Un *bandage* sec, sur une jambe en inflammation, ne peut produire que de fâcheux effets, car il conserve la chaleur sans exciter la transpiration, qui fait disparaître cette inflammation. Rarement, les jambes de derrière ont besoin de *bandages* mouillés. Si l'explication physiologique n'est pas tout à fait satisfaisante, la règle est sanctionnée par l'expérience, et cela doit suffire.

— Arboric. Toutes les fois que, par suite d'un accident quelconque, une branche est tordue ou brisée, sans être entièrement séparée du tronc, on peut la conserver au moyen d'un *bandage*.

On rapproche aussi habilement que possible les parties l'une contre l'autre, avant qu'elles aient été flétries par le hâle, et l'on met tout autour de la plaie une couche épaisse de bouse de vache sur laquelle on étend quelques chiffons. Ce premier *bandage* est rendu plus solide par un second, que l'on fait avec des cordes ou des tiges d'osier. Ensuite, afin que les branches ne soient pas de nouveau ébranlées, on leur donne un support. Le plus souvent, ces précautions suffisent pour assurer la reprise, qui se fait plus ou moins rapidement, selon les saisons.

BANDAGISTE s. m. (ban-da-jis-te — rad. *bandage*). Individu qui fait ou vend des bandages.

— Adjectiv. Qui fait ou vend des bandages: *Duvrier, marchand, chirurgien BANDAGISTE*.

BANDANAS s. m. (ban-da-na). Comm. Nom donné, dans l'Inde, à des mouchoirs rouges à dessins blancs, que l'industrie européenne n'est parvenue à imiter qu'en 1822. L'Anglais Monteith, qui réussit alors le premier à les fabriquer, dut à cette fabrication une fortune considérable.

BANDARINI ou **BANDARINO** (Marco), poète italien, né à Padoue, vivait dans le xvi^e siècle. Il a laissé des poèmes et des poésies diverses: *I due primi canti di Mandricardo innamorato* (Venise, 1535); *L'Impresa di Barbarossa contrà la città di Callaro*, poème (1543); *Sonetti* (1547); le *duc Giornate...* (1550), etc.

BANDARRA (Gonzalo), poète et cordonnier portugais, qui, vers le milieu du xvi^e siècle, composa des poésies allégoriques et patriotiques dont le succès fut prodigieux. L'inquisition s'en émut et condamna le poète à figurer comme pénitent dans un auto-da-fé

(1541). Il mourut à Lisbonne en 1556. Lorsque le Portugal secoua le joug de l'Espagne (1640), les couplets de Bandarra, où la résurrection de l'indépendance nationale était prophétisée, acquirent une nouvelle importance et devinrent comme une sorte de livre sacré pour les patriotes portugais. Le marquis de Niza, ambassadeur de Jean IV en France, en publia une édition à Nantes en 1646 avec de curieux commentaires. On croit que ces poésies ont été modifiées.

BANDE s. f. (ban-de — Ce mot dérive de la racine indo-germanique qui signifie primitivement lien; en allem., *binden*, attacher. Cette racine se retrouve principalement dans les langues indo-germaniques: en sanscrit, *bendhan*, attachant, ami; en pehliu, *bavend*, *bund*, attaché, *bande*, achevé; en zend, *beandao*, attacher ensemble, réunir; en persan, *besten*, *bend*, attacher, attache; en allemand, *band*, *bande*, *binden*, *bund*, lien, ruban, attacher, alliance, etc.). Objet plat, mince, long et plus ou moins flexible, que l'on applique sur un autre pour l'assujettir, ou le fortifier, ou le couvrir en partie: UNE BANDE DE papier, de toile, de cuir, de fer. Coller une BANDE. Attacher avec une BANDE. Lier, entourer d'une BANDE. Mettre un journal sous BANDE. Mettre une BANDE sur une affixe, pour cacher une partie de ce qui est imprimé et indiquer un changement dans le programme. Consolider un coffre avec une BANDE DE fer. Mettre des BANDES à une roue. Ces longues BANDES DE parchemin, coloriées dans les tons les plus durs, sont des cartes de géographie ou de navigation. (G. Sand.) L'unique BANDE DE papier qui ferme ce journal se trouvait mal posée; il était évident que le portier l'avait lu. (H. Boyle). S'il oubliait la BANDE de son journal sur une table, au lieu de la jeter, Madame disait: *René, laissez cela; Monsieur ne l'a pas laissé là sans intention.* (Balz.)

L'affiche, en proie aux curieux,
D'une bande traitresse épouvante les yeux.
C. DELAVIGNE.

— Par ext. Objet étroit et allongé dont la forme rappelle celle d'une bande: UNE BANDE DE terre, de gazon. Des trois BANDES ou régions qui divisaient devant nous la plaine d'Athènes, nous traversâmes les deux premières. (Chateaub.) La BANDE tranchée par la charrue ne peut se retourner convenablement qu'autant qu'elle est un peu plus large que haute. (Math. de Dombasle.)

— Archit. Membre légèrement saillant et allongé, qu'on voit dans les architraves, les chambranles, les impostes, etc.: LE NOMBRE DES BANDES et leur disposition dans les architraves varient suivant les différents ordres. (Millin.) On les appelle aussi FASCES. Biseau dont on orne quelquefois le nu des colonnes. On en voit au Louvre de très-nombreux exemples. UNE BANDE lombarde, Pilastre peu épais qui, dans certaines constructions romaines, fait saillie sur le nu du mur, sert de contre-fort, supporte une arcade en plein cintre, etc.

— Constr. Bandeau ou pourtour ou dans un trumeau de croisée, dans les constructions en briques. BANDES DE trémie, Barres de fer plates que l'on dispose en travers de l'ouverture quadrangulaire ménagée dans la charpente d'un plancher, à la place d'un foyer de cheminée.

— Astr. Nom donné à des zones qui entourent certaines planètes.

— Mar. Toile goudronnée que l'on applique sur les coutures d'un navire. LE FLANC, côté du navire: BANDE DU nord, du sud. Les vents étaient à la BANDE de l'est. (Villette.) Si *le bord et tribord ont prévalu dans le vocabulaire maritime*, le mot *BANDE* n'a point été rejeté tout à fait pour cela. (A. Jal.) Donner à la bande ou de la bande, S'incliner sur le côté: L'arrimage avait été mal fait, et le navire, conséquemment, DONNAIT DE LA BANDE. (Baudelaire.) Si un vaisseau DONNE LA BANDE, lorsque le temps est beau et que la voile n'est pas exagérée, c'est qu'il manque de la stabilité sans laquelle il est exposé aux plus grands dangers. (A. Jal.) Mettre à la bande, à la demi-bande, Incliner plus ou moins un navire sur le flanc: Quand on veut nettoyer un vaisseau ou, comme on dit, l'espalmier, on le couche sur un de ses flancs, on le MET À LA BANDE, en passant des poids d'un côté à l'autre. (A. Jal.) Toucher à la bande, Se coucher sur le côté. Passer à la bande, Garnir les haubans et les vergues de matelots, pour saluer de la voix. Larguer en bande, En parlant d'une manœuvre, la haler et la lâcher subitement, au lieu de la filer. Amener en bande, Amener promptement. BANDE DE sabords, Rangée, file de sabords. BANDE DE ris, Renforts de toile très-étroits, cousus sur les huniers, pour donner plus de corps aux voiles à l'endroit où passent les gârcettes.

— Pêch. et chass. Partie longue et étroite d'un filet: Filet d'oiseleur à une BANDE, à deux BANDES. Espèce d'aile que l'on ajoute quelquefois à un filet de pêche.

— Mus. Portée de quatre lignes, usitée dans le plain-chant.

— Typogr. Chacune des lames de fer poli sur lesquelles on fait couler le train.

— Métrol. Petit poids d'environ 60 gr., en usage sur la côte de Guinée, pour peser la poudre d'or.

— Jeux. Rebord élastique qui entoure le tapis d'un billard. GRANDES BANDES, Celles

qui s'étendent dans la longueur du billard. PETITES BANDES, Celles qui s'étendent dans la largeur. Jouer un trois bandes, un quatre bandes. Jouer un coup dans lequel la bille doit toucher, trois, quatre bandes, avant de caramboler. Être collé à la bande, Être sous la bande ou sous bande. Avoir sa bille tout contre la bande, et, fig., Être mis dans une situation difficile. Au triétrac, Bord de la table percé de trous: Celui qui jette les dés doit toujours leur faire toucher la BANDE de l'adversaire.

— Art milit. Echarpe, et par ext. Bannière, l'écharpe du seigneur servant fréquemment de bannière aux vaisseaux.

— Hist. Echarpe distinctive des membres de certains ordres, particulièrement des chevaliers de la bande, institués par Alphonse XI, roi de Castille, pour combattre les Maures, et qui portaient en sautoir, de l'épaule gauche sous le bras droit, un ruban ou bande de soie rouge.

— Chir. Lanière de linge dont on se sert pour enrouler certaines parties du corps:

De son flanc déchiré j'ai, d'une large bande,
Fermé, sous un lin pur, la blessure plus grande.
LAMARTINE.

— Chef d'une bande, Chacune de ses extrémités. Plein d'une bande, La bande entière sauf les bouts. Bande perforée, Celle dans laquelle on a ménagé de petites ouvertures ou boutonnières. Bande roulée à un globe, Bande roulée autour d'un seul chef et formant un seul cylindre. Bande roulée à deux globes, Bande roulée autour de chacun de ses chefs, et formant des cylindres juxtaposés.

— Anat. Partie allongée, étroite et aplatie: BANDE médullaire, BANDE ligamenteuse, BANDE aponeurotique.

— Pâtiss. Chacun des cordons de pâte qui se croisent sur un gâteau. Bande de tour, Long morceau de pâte dont on entoure une pièce pour en maintenir les parties.

— Charcut. Bande de cervelas, Six cervelas attachés bout à bout.

— Techn. Bandes de selle, Pièces de fer que l'on cloue aux arçons d'une selle. Bande de garrot, Petite bande à l'arçon de devant. Bandes d'une glace, Les deux bords longs, par opposition aux deux bords courts, que l'on appelle têtes: Les bavures des BANDES et des tôles servent à faire du calcin.

— Erpét. Bande blanche, Espèce de tortue des Indes Orientales. Bande noire, Nom vulgaire de la couleuvre d'Esculape.

— Ichthyl. Bande d'argent, Poisson du genre clupe, de la Guyane.

— Entom. Bande rouge, Espèce de papillon. Bande noire, Autre espèce de papillon.

— Blas. Une des sept pièces honorables du blason, formée par deux lignes diagonales qui vont de gauche à droite si l'on regarde l'écu; elle figure l'écharpe que le chevalier portait et qui allait de son épaule droite à son côté gauche. Sa largeur doit être celle du tiers de l'écu: Maison d'Alsace: de gueules à la bande d'or. Néanmoins il peut y avoir plusieurs bandes sur l'écu; alors leur largeur est diminuée, et dans ce cas elle est toujours égale à celle des parties du champ comprises entre ces bandes, qui changent de nom et prennent celui de *coffres* en bande. La bande peut être chargée d'autres pièces ou meubles, tels que fleurs, étoiles, etc. Famille de Sarrazin: d'argent, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or. Une bande est d'ailleurs, comme les autres pièces honorables, susceptible de recevoir un grand nombre d'attributs caractérisés chacun par un qualificatif spécial; elle peut être bande accompagnée, bordée, brochante, bretessée, cannelée, dentelée, échiquetée, fretée, fuselée, losangée, ondée, treillissée, vivrée, etc. Famille de Cessac: d'argent à une bande de gueules bordée de sable. Lorsque la bande ne touche pas le haut de l'écu, elle prend le nom de *bastoigne*. En bande, se dit des pièces ou meubles de l'écu qui sont posés, dans le sens de la bande. Famille de Haranc de la Condamine: d'azur à trois croissants d'or posés en bande.

— Encycl. Chir. La bande est l'élément essentiel des bandages, indispensable au chirurgien dans les pansements les plus simples comme dans les plus compliqués. C'est ordinairement avec de la toile qu'on fait des bandes; cependant, on peut remplacer la toile par le coton, la percale, etc.; mais la bande n'a pas alors une résistance suffisante. Les bandes de laine sont trop épaisses, trop extensibles, et échauffent trop inégalement la peau; cependant, elles s'appliquent mieux sur les parties. L'élévation du prix de ces bandes est la cause principale du peu d'emploi qu'on en fait en France; elles sont plutôt en usage en Allemagne. Il faut ajouter que les bandes de laine se salissent promptement, et absorbent facilement les miasmes putrides. Les bandes en caoutchouc s'appliquent très-facilement; mais, trop sensibles aux variations de la température, elles ont été abandonnées, ne remplissant pas le but qu'on se proposait. M. Garriol a voulu faire mettre en usage les bandes en caoutchouc vulcanisé, qui ne pressent pas, en effet, l'inconvénient de se resserrer ou de se dilater par les changements de température; mais, outre qu'elles sont d'un prix élevé, elles ne présentent pas tous les avantages désirables. Si la bande de

toile ou de coton à l'inconvénient grave de se distendre à la longue, la bande en caoutchouc, outrepassant le but qu'on se propose, opère une constriction douloureuse et permanente, peu désirable dans la plupart des cas.

La bande est toujours d'une longueur très-considérable par rapport à sa largeur; toutefois, une trop grande longueur rendrait l'application fatigante pour le malade et difficile pour l'opérateur. La largeur est un obstacle à l'application exacte et élégante d'une bande; aussi verra-t-on toujours les bons chirurgiens choisir des bandes étroites. La largeur la plus ordinaire est de trois travers de doigt; mais elle doit varier selon l'application: ainsi, un travers de doigt suffit pour les lèvres, les doigts, etc.; on peut lui en donner quatre quand on l'applique sur le tronc. La longueur est très-variable, et le maximum arrive à 15 m. Il est extrêmement rare qu'on atteigne ces limites.

On prépare les bandes en coupant le linge à fil droit, condition sans laquelle elles manqueraient de régularité et s'effileraient d'une manière fort incommode. Il est nécessaire de retrancher les ourlets, et il est bon de surfiler les bords de la bande. Les bandes d'une grande longueur, celles de 15 m. par exemple, sont composées de bandes rapportées qui doivent être cousues ensemble à coutures plates ne présentant point de saillie.

Dans une bande, les deux extrémités portent le nom de *chefs*, le milieu s'appelle le *plein*. Cette distinction nous permet de mieux comprendre les principes théoriques qui dirigent l'application des bandes aux pansements. V. BANDAGE.

Les bandes sont roulées à un ou deux globes, c'est-à-dire à un ou deux cylindres. Dans le premier cas, un des chefs se trouve libre, l'autre est au centre du rouleau. Dans l'autre, les deux chefs sont au centre des deux rouleaux, lesquels sont réunis par la partie moyenne de la bande, qui est le plein. Pour rouler une bande, on plie plusieurs fois sur lui-même un des chefs, de manière à former un petit cylindre qui va servir d'axe; cet axe est saisi à chacune de ses extrémités entre le pouce et l'index de la main droite; le plein de la bande est à cheval sur le bord externe du doigt indicateur de la main gauche, sur lequel le pouce le fixe. L'annulaire et le petit doigt de la même main maintiennent la bande solidement dans la paume de la main gauche. C'est alors que les deux doigts de la main droite mettent le cylindre en mouvement; il roule sur son axe de droite à gauche, de sorte que le plein de la bande s'enroule sur le pivot central, comme la corde sur l'arbre d'un treuil, jusqu'à ce que la bande soit épuisée. Pour rouler la bande à deux globes, chacun des chefs servira de pivot initial à un cylindre. Quand un globe a épuisé la moitié de la bande, on l'arrête pour commencer à former l'autre globe; mais, comme ordinairement les globes ont des diamètres inégaux, le premier emploiera plus ou moins sur la portion de la bande destinée au second. Cette petite manœuvre, habituelle aux chirurgiens, n'exclut pas un certain degré d'élégance.

On applique les bandes sèches, ou bien on les mouille soit avec de l'eau simple, soit avec une solution médicamenteuse. Les bandes mouillées sont d'une application plus facile et plus exacte que les bandes sèches. On imbibé souvent les bandes d'une colle d'amidon ou de dextrine. On fait alors adhérer ensemble les différents tours d'une bande, ce qui finit par former un bandage d'une seule pièce, principalement employé dans le traitement des fractures. Les règles qui président à l'application des bandes ont été exposées à l'article BANDAGE; nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

— Astron. Trois planètes, Mars, Jupiter et Saturne, présentent, chacune parallèlement à son équateur, des ceintures linéaires, variables en largeur, en nombre et en éclat, auxquelles les astronomes ont donné le nom de *bandes*. Ces bandes tantôt se rapprochent, tantôt s'éloignent; quelquefois elles se brisent et forment des taches. On les a attribuées à la présence de nuages ou de masses fluides, qui participeraient au mouvement de la planète.

BANDE s. f. (ban-de — de bande, bannière). Troupe organisée pour combattre sous un même drapeau: L'armée ennemie était composée de ces vieilles BANDES wallonnes, italiennes et espagnoles qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors. (Boss.)

Il faut donner un chef à votre illustre bande.
CORNEILLE.

Des trois anciens cantons les bandes héroïques
Forment ce triple corps tout hérissé de piques.
MASSON.

La victoire balança;
Plus d'un guéret s'engraissa
Du sang de plus d'une bande.
LA FONTAINE.

— Par ext. Troupe mal disciplinée: On ne s'appelle légion qu'à la condition de la hiérarchie, de la discipline; autrement on est une bande. (Salvandy.) Les bandes d'Attila n'ont pas fait que ravager l'Europe orientale; elles s'y sont implantées. (Am. Thierry.) Association armée, organisée dans un but quelconque: Une bande de voleurs, de brigands, de pirates. Les bandes républicaines avaient passé partout comme une trombe. (J. Sandeau.) Il trouva dans la cour une bande de sœurs qui l'attendaient. (Lamart.) De toute antiquité les bouches de l'Indus ont servi de repaire